

Règlement

1/ Cette manifestation ne revêt aucun caractère compétitif. Elle est ouverte à tout randonneur pédestre, VTT, VTTAE adhérent ou non, ayant un minimum de condition physique.

2/ Chaque randonneur VTT et VTTAE doit posséder un matériel en parfait état de fonctionnement, ainsi qu'un nécessaire de réparation.

Le port du casque et gants sont obligatoires.

Chaque randonneur pédestre doit avoir de bonnes chaussures de marche (bâton facultatif)

Tous les participants s'engagent à respecter le balisage, l'environnement (aucun déchet, respect des clôtures,...), le code de la route et les consignes des organisateurs, ainsi que celles des équipes de bénévoles qui encadrent les parcours.

Les enfants de moins de 16 ans doivent obligatoirement être accompagnés par un adulte.

3/ Chaque randonneur doit apprécier ses capacités physiques et s'engager sur un parcours qui lui correspond, quelle que soit la discipline choisie, sans préjuger de ses forces.

4/ La présence de ravitaillements sur les parcours ne dispense pas les participants de se munir d'eau et de barres énergétiques, le coup de fatigue pouvant survenir à tout moment. Le téléphone portable est vivement conseillé.

5/ Tout abandon doit être signalé à l'organisation. Tout changement de parcours impromptu, après le départ, est interdit pour des raisons de sécurité (pointage).

6/ Le Foyer Rural de Fayence-Tourrettes est couvert par une responsabilité civile, toutefois il décline toute responsabilité en cas de chute, d'accident physique, physiologique, immédiat ou futur, et également dans le cas de perte ou vol de matériel.

La responsabilité des communes ou des propriétaires des terrains traversés ne saurait être engagée.

7/ Chaque participant reconnaît avoir pris connaissance et accepter le présent règlement, et renonce à toute action juridique contre les organisateurs, en cas de non-respect du règlement ou des consignes de sécurité.

8/ Le Foyer Rural se réserve le droit de modifier le parcours. Il peut aussi annuler l'épreuve pour cause d'alerte météo, risque d'incendie ou autres, ou sur ordre de la Préfecture.

La Manifestation ne sera pas remboursée.

9/ Droit à l'image : Le Foyer Rural de Fayence-Tourrettes informe les participants qu'en s'inscrivant à « la Randonnée des sources », ils autorisent les organisateurs à utiliser les images (photos ou vidéos) prises durant l'évènement et sur lesquelles ils pourraient apparaître, pour la communication sur l'évènement, sur tout support (supports imprimés, site web, application mobile, réseaux sociaux, ...) et sans limitation de durée.

Toute demande de retrait des communications devra être adressée par mail à : fr.fayence@mouvement-rural.org


10/ Vu de l'article 18-1 de la loi N° 84610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et la promotion des activités physiques et sportives, en sa rédaction applicable en la cause : l'organisateur d'une manifestation sportive est propriétaire des droits d'exploitation de l'image de cette manifestation, notamment par la diffusion de clichés photographiques réalisés à cette occasion.


MONS



**DIM
7
JUIN**



 fr.fayence@mouvement-rural.org

 04 94 76 58 15



Les nouveaux
commerçants



Le Caminair

Bulletin inscription 19ème Randonnée des Sources



Dimanche 7 juin 2026 à Mons

FOYER RURAL DE FAYENCE-TOURRETTES

Allée Monseigneur de Fleury 83440 FAYENCE

Tél / Fax : 04.94.76.58.15 (de 9h à 12h)

E.mail : fr.fayence@mouvement-rural.org

Inscription en ligne de préférence sur le site

www.foyerruralfayencetourrettes.org

(ou remplir 1 bulletin par personne)

VTT/VTAE parcours vert familial :

-7.5 km - 1h30 – dénivelé 117M

inscription : 9h & départ 9h30

PEDESTRE familial et découverte du patrimoine :

-5/6 km – 1h à 2h max – dénivelé 100M

inscription : 9h30 départ : 10h

VTT/VTAE parcours jaune :

-25 km – 3h – dénivelé 578M

inscription : 8h & départ : 8h30

PEDESTRE grand parcours :

-10 km – 3h30 – dénivelé 210M

inscription : 8h & départ : 8h30

VTAE (confirmés) parcours rouge :

- 30 km - 3h30 - dénivelé 814M

inscription : 8h & départ : 8h30

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

Ville de résidence principale :

TELEPHONE :

ADRESSE MAIL :

Décharge de responsabilité :

Je soussigné(e) avoir pris connaissance du règlement de la manifestation et être en bonne santé pour la pratique de la randonnée pédestre et VTAE.

Fait à Le :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Pour cette 19ème édition , la Randonnée des sources vous fera découvrir les chemins, sentiers, rivières et le patrimoine du village de Mons qui nous accueille cette année.

Nous retrouverons deux catégories sportives : **Pédestre et VTT & VTAE.**

Cette randonnée est ouverte à tous sans compétition.

À l'arrivée, nous nous retrouverons pour partager le pique-nique «tiré du sac». Possibilité de laisser vos sacs repas/glacières aux organisateurs (merci de mettre votre nom)

Départ & arrivée : Place Saint Sébastien à Mons

Accueil à partir de 8h00 jusqu'à 9h30 (selon parcours choisis)

Apéritif offert par la Municipalité de Mons

Ravitaillement, vin, dessert et café offerts par le Foyer rural

Un tee-shirt sera offert aux 200 premiers inscrits payants

TARIFS : adhérent : 10 € - non.adhérent : 15 € (sont considérés comme adhérents les membres des Foyers ruraux, ou associations affiliées à la FDFR 83/06 ainsi que les adhérents de l'association « Lei Caminaire de Seillans »)

Gratuit : - 16 ans

2 parcours PEDESTRE

Grand parcours

Jean Michel Moutard :

06 11 05 90 30

Petit parcours :

Foyer Rural

3 parcours VTT/VTAE

Contact :

Jacque Peyracchia :

06 82 45 29 32

Olivier Ferran :

06 60 25 61 05

Sami Mankai :

06 86 36 82 23

